



Jean-François Eliaou – Député de la 4^e circonscription de l’Hérault

Jean-François ELIAOU se félicite des mesures du plan santé.

Le plan « Ma santé 2022 », annoncé ce mardi 18 septembre par le Président de la République et la ministre des Solidarités et de la Santé, engagera une transformation profonde du système santé pour les années à venir.

Jean-François ELIAOU se félicite tout d’abord de la fin du numerus clausus pour les étudiants de médecine en 2020, et ainsi de la diversification des profils des futurs médecins, qui s’inscrivent dans la rénovation des études de santé et à terme dans la formation de plus de médecins.

La création, dès 2019, de 400 nouveaux postes de médecins salariés et le développement de Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) permettront d’augmenter la couverture médicale sur tout le territoire et l’accès permanent aux soins, surtout pour les régions touchées par les déserts médicaux.

Dans cette optique, le déploiement de nouveaux outils numériques, aujourd’hui insuffisants, avec la mise en place d’un espace numérique pour les patients et les soignants, participera à la qualité de la prise en charge médicale.

De même, la création de 4.000 postes d’assistants médicaux est une mesure qui répond aux besoins des professionnels de santé, toujours dans le but d’accorder plus de temps aux patients et aux actes médicaux.

Pour finir, la mise en œuvre de nouveaux financements pour deux pathologies – le diabète et l’insuffisance rénale – dans le but d’introduire la fin de la tarification à l’activité est une des dispositions que le député encourage.

Jean-François ELIAOU, également professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, suivra de très près la mise en place de ces mesures.

Contacts presse

Caroline Quiène – Assemblée nationale - Paris
jean-francois.eliaou@assemblee-nationale.fr - 06.38.50.83.68 - 01.40.63.74.77

Tiphaine Grossin – Permanence parlementaire - Gignac
contact@jeanfrancoiseliaou.fr - 07.87.64.22.29 - 04.67.02.68.10